

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2008

PRESENTS : MM. GUILBAULT – CARRE – BENOIST – MOUTARDIER – FIE – DAUDIN – AUPETIT – CASSAGNE – Mmes PERIN-BESNARD – THEVES – PACHET – PERRIGAULT – SANTERRE

Excusée : Mme JAILLOUX donne procuration à Mme PACHET

Absent : M. SWIATKIEWIEZ

Secrétaire de séance : M. Thierry BENOIST

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal approuve le devis pour la réalisation d'un éclairage public sur la RD 139 et à la Girauderie, d'un montant de 9 421.37 € et sollicite à ce titre une dotation globale d'équipement au meilleur taux.

REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal décide d'apporter des modifications au régime indemnitaire du personnel communal.

RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DU VERON du SMAEP

Le conseil municipal accepte le principe du retrait de la communauté de communes du Véron au syndicat mixte d'alimentation en eau potable de la Basse Vallée de l'Indre.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le conseil municipal accepte les virements de crédit de la section de fonctionnement.

TARIF LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le conseil municipal fixe le tarif de location et d'indemnité de chauffage applicable à compter du 1^{er} septembre 2009, comme ci-dessous :

- habitants de la commune :
1^{er} jour : 170 €
Un jour supplémentaire : 85 €

- particuliers hors commune :

1^{er} jour : 280 €

Un jour supplémentaire : 110 €

- Associations hors commune

1er jour : 280 €

Un jour supplémentaire : 110 €

- indemnité de chauffage

1^{er} jour : 58 €

Un jour supplémentaire : 29 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La Date de la prochaine réunion sera fixé ultérieurement.

Le Maire,